



Communiqué de presse

Dès le 16 avril, le CHUV met à disposition un «espace mamans» pour les collaboratrices qui allaitent et qui ont repris le travail

Dès le 16 avril 2007, le CHUV met à disposition des collaboratrices qui allaitent et qui ont repris le travail un «espace mamans». Cet espace a été ouvert à la Maternité sur l'initiative du syndicat SSP qui en a proposé l'idée à la direction générale. L'objectif est de permettre aux mamans qui reprennent le travail de continuer partiellement l'allaitement et de mieux vivre ce passage en restant en lien avec leur bébé.

La reprise du travail représente souvent un obstacle majeur à l'allaitement pour de nombreuses femmes. Des études ont cependant montré les répercussions positives de la poursuite de l'allaitement après la reprise du travail pour la mère et son enfant comme pour l'employeur. La mise en place d'horaires flexibles, la possibilité d'allaiter, de tirer et de stocker son lait dans une pièce adaptée et confortable sur le lieu de travail permet aux mères de poursuivre l'allaitement, d'être plus satisfaites dans la relation avec leur enfant et d'être plus motivées. L'ouverture de cet «espace mamans» s'inscrit par ailleurs dans la continuité de la politique de la Maternité du CHUV qui s'efforce depuis plusieurs années de promouvoir l'allaitement, y compris à long terme, après trois ou quatre mois.

Cet «espace mamans» est destinée à toutes les collaboratrices du CHUV qui reprennent le travail après la naissance de leur enfant. Il est ouvert 24h sur 24, y compris le week-end. Le local est équipé d'un appareil pour tirer le lait et de sets stériles pour en assurer la sécurité, d'un frigo pour l'éventuel stockage du lait, ainsi que de fauteuils relax. Des distributeurs de boissons (eau et thé) complètent le dispositif conçu pour assurer le confort et l'intimité des mamans dans un environnement – la Maternité – où elles peuvent également bénéficier d'un œil compétent, attentif et bienveillant.

Le CHUV est heureux de favoriser ainsi l'allaitement et d'en renforcer la promotion en offrant à ses collaboratrices de conserver un lien étroit avec leur bébé après la reprise du travail.

Lausanne, le 16 avril 2007.